

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 JUIN 2025

Le mardi 17 juin 2025 à 19h00, les membres du Comité syndical du SERA se sont réunis dans la Salle de la mairie de la commune de DOUVRES sous la présidence de M. Thierry DEROUBAIX, Président du syndicat, dûment convoqués le 11 juin 2025.

Collège Eau Potable : 28 délégués en exercice

Nombre de délégués présents : 24

Nombre de votants : 23

Présents : Abergement-de-Varey : M P DEYGOUT, M L. ROBERT ; Ambérieu-en-Bugey : M T. DEROUBAIX, M C. DE BOISSIEUX, M J. GUERRY, M. J RIGAUD Ambroay : M F. BUFFET, M B. NASSIA ; Ambutrix : M D. DELOFFRE, M N. DAMIANS ; Bettant : M E. MAITRE ; Château-Gaillard : M JP. THIBAUD, M E. VINCONNEAU ; Douvres : M C. LIMOUSIN, M G. BELLATON ; Oncieu : Mme L. DUCLOS, Mme G. SOUZY ; Saint-Denis-en-Bugey : M P. COLLIGNON ; Saint-Jean-le-Vieux : M S. MONNET ; M C. BATAILLY ; Saint-Rambert-en-Bugey : Mme J. CANARD ; Torcieu : Mme E. BARBARIN, M G. VALERIOTI ; Vaux-en-Bugey : M F. DESMARIS.

Pouvoirs : Saint-Denis-en-Bugey : M G. CAGNIN à M P. COLLIGNON ;

Les élus de la commune d'Ambutrix ne prennent pas part au vote

M. Eric MAITRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet mis en délibération :

### Déplacement et renforcement de conduites d'eau potable - Ambutrix

#### Exposé de Monsieur le Vice-Président en charge des travaux

La conduite d'adduction des sources de Ternand et Ripert située sur la commune d'Ambutrix, alimente la bêche de reprise du réservoir de la Tuilière. Celle-ci, ainsi que la conduite d'alimentation, traversent le domaine privé communal, y compris sous l'école primaire.

Les diagnostics réalisés par le SIERA ont révélé une vétusté importante des réseaux d'eau potable sur ce secteur avec des matériaux anciens (fonte grise, plomb). Un sous-dimensionnement des conduites et de nombreux branchements en plomb non conformes. Plusieurs casses ont déjà été constatées, y compris devant l'école, présentant des risques pour les personnes et les biens.

En parallèle, le réseau de distribution sur la Route de Ternand, jusqu'au carrefour avec la Montée de Carouge, présente également un état dégradé. Sur la rive droite du Buizin, des réseaux neufs ont été posés et laissés en attente.

Les travaux projetés portent sur le renforcement et le renouvellement des conduites d'adduction et de distribution en les repositionnant sous domaine public. La mise en conformité des branchements et la suppression des équipements devenus inutiles ou obsolètes.

Détails des interventions :

Secteur Route de Ternand :

- Renouveler/renforcer 3x80 ml de conduite d'eau potable en fonte DN 150 mm et en DN 80 mm (sources d'Ambutrix) et « sources de Vaux » pour l'alimentation du réservoir de Saint Denis.
- Les branchements individuels, anciens et non conformes, en plomb ou vieux PE, sans regards compteur, seront changés sur l'ensemble des voiries.

Secteur Montée de Carouge :

- Renouveler/renforcer 2x90 ml de conduite d'eau potable en fonte DN 150 mm et en DN 80 mm (sources).
- Les branchements individuels, anciens et non conformes, en plomb ou vieux PE, sans regards compteur, seront changés sur l'ensemble des voiries,
- Passage des deux conduites sous le Buizin,
- Suppression ancien réducteur de pression.

Les modalités d'exécutions de ces travaux sont les suivantes :

Marché de Maitrise d'œuvre en procédure de gré à gré compte tenu du montant de la prestation

Lancement des études sur l'automne 2025 et lancement du marché de travaux pour fin d'année 2025

Travaux réalisés selon les contraintes fixées par la commune.

Le montant des travaux pour les zones concernées a été estimé en décembre 2022 ainsi que les modalités de financement et les subventions de la façon suivante :

	Eau potable
Renforcement réseau de distribution rte de Ternant et Montée de Carouge	175 000€ HT
Renforcement réseau d'adduction (sources) rte de Ternant et Montée de Carouge	34 000€ HT
Renforcement réseau d'alimentation de Saint Denis par sources de Vaux en Bugey	17 000€ HT
Renforcement réseau de distribution Quai du Buizin et Allée des Sapins	34 000€ HT
Total Etudes et MOE	34 000€ HT
<b>Total OPERATION</b>	<b>294 000 € HT</b>

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental de l'Ain.

Afin de respecter les équilibres budgétaires votés et conformément aux orientations discutées lors du débat d'orientation budgétaire, les dépenses liées à cette opération seront échelonnées sur deux exercices budgétaires, à savoir :

- 100 000 € inscrits au budget 2025,
- Le solde reporté en 2026.

Cette programmation financière a été validée lors du vote du budget primitif 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement du service public d'eau potable du SERA,

Vu la fiche financière,

Considérant la vétusté avérée des réseaux d'adduction et de distribution,

Considérant les risques pour les usagers et les ouvrages,

Accusé de réception en préfecture  
001-250101839-20250620-D-2025-051-DE  
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Considérant la nécessité de repositionner les réseaux sous le domaine public et de mettre en conformité les branchements,

Considérant que l'opération fera l'objet d'un phasage pluriannuel, avec une inscription budgétaire de 100000€ en 2025 et le solde programmé en 2026, conformément aux orientations du débat d'orientation budgétaire et au budget primitif 2025

Considérant le coût estimé des travaux à 294 000 € HT,

Considérant les demandes de subventions à formuler auprès des financeurs institutionnels,

**Le Comité Syndical décide :**

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. D'approuver le programme de travaux tel que présenté ;
2. De valider l'enveloppe financière prévisionnelle, à hauteur de 294 000 € HT, et d'en approuver les modalités de financement ;
3. De confirmer que l'opération fera l'objet d'un étalement financier sur deux exercices, à hauteur de 100 000 € en 2025 et du solde en 2026, tel qu'inscrit au budget primitif 2025
4. D'engager le syndicat à conduire l'opération jusqu'à son terme ;
5. De solliciter les aides du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau ;
6. De demander, avec justification motivée, l'autorisation de démarrage anticipé des travaux auprès de l'ensemble des financeurs éventuels, sans que cette demande ne les engage,
7. De s'engager à respecter la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable, ou sa déclinaison régionale
8. D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés, conventions et tous documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré le 17/06/2025

Thierry DEROUBAIX, Président

Annexe

- Fiche financière



La présente délibération sera notifiée à Mme la Préfète de l'Ain.  
La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.  
Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Accusé de réception en préfecture  
001-250101839-20250620-D-2025-051-DE  
Date de réception préfecture : 20/06/2025

**AMBUTRIX - Travaux de  
renforcement du réseau d'eau  
potable et suppression des  
branchements plomb.  
SUIVI FINANCIER OPERATION**

OBJECTIFS	OPERATIONS	SERA EAU POTABLE
TRAVAUX	Montant prévisionnel des travaux ht - renforcement réseau de distribution rte de Ternant et Montée de Carouge	175 000,00 €
	Montant prévisionnel des travaux ht - renforcement réseau d'adduction (sources) rte de Ternant et Montée de Carouge	34 000,00 €
	Montant prévisionnel des travaux ht - renforcement réseau d'alimentation de Saint Denis par sources de Vaux en Bugey	17 000,00 €
	Montant prévisionnel des travaux ht - renforcement réseau de distribution Quai du Buizin et Allée des Sapins	34 000,00 €
	<b>SOUS TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>260 000,00 €</b>
Subventions	Subvention agence de l'eau	
	Subvention département	
MOE	Montant Maîtrise d'Œuvre HT	20 000,00 €
ETUDES PREALABLES	- Topographie avant travaux	3 000,00 €
	- Diagnostic amiante	5 000,00 €
	- Enquête de branchement	5 000,00 €
	- frais administratifs divers (publication DCE...)	1 000,00 €
	<b>SOUS TOTAL ETUDES PREALABLES HT</b>	<b>14 000,00 €</b>
	<b>SOUS TOTAL ETUDES ET MOE HT</b>	<b>34 000,00 €</b>
CSPS	Coordinateur sécurité HT	
TOTAUX	<b>COUT TOTAL operation HT</b>	<b>294 000,00 €</b>
	<b>COUT TOTAL SUBVENTIONS DEDUITES HT</b>	<b>294 000,00 €</b>